## BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

## FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal :	
Adresse:	
Mail :	Tél :
NOM - Prénom de l'élève :	
Etablissement d'accueil à la rentrée 2025 :	Classe
Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :  • 4ème et 3ème  • 2nde, 1ère et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel	
• 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> année de CAPa	
<u>Je souhaite déposer</u> une demande de bourse pour l'année scolaire 2025/2026	<u>Je ne souhaite pas déposer</u> de demande de bourse pour l'année scolaire 2025/2026
Cocher la case correspondant à votre choix	
<u>ATTENTION</u> : il n'y a <u>PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE</u> dans l'enseignement agricole, et il n'y a pas de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.	
Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2025/2026 doivent impérativement compléter un formulaire (*) de demande de bourse (CERFA) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé :	
Dépôt des dossiers du 1er septembre au 16 octobre (inclus) 2025	
NB: Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 16 octobre.	
(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do	
Fait à le	Signature du représentant légal :